Richard Ferrand disait qu'il ne fallait pas embaucher ses enfants quand on a une fonction publique (VIDEO)

24/05/2017 à 23h51

Fin février, en pleine affaire Fillon et au lendemain de la main tendue de Bayrou à Macron, Richard Ferrand traçait les contours d'une loi de moralisation de la vie publique : "**S'engager à ne pas embaucher son conjoint ou ses enfants lorsque l'on a une fonction publique**". Mercredi 24 mai, le Canard Enchainé révèle qu'il avait eu lui-même recours à ces emplois familiaux en salariant son fils en 2014.

> Suite de l'article sur Huffingtonpost.fr

> Voir aussi : JS.Ferjou : «Je ne comprends pas comment Ferrand peut rester au gouvernement. Ce gouvernement doivent renoncer définitivement à donner des leçons de morale»